

BUREAUX : RUE NAIN, 1.

Roubaix, Tourcoing :
Trois mois 10 f.
Six mois 19
Un an 37

L'abonnement continue, sauf avis contraire

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1 ; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place ; A LILLE, chez M. Baghin, libraire, rue Grande-Chaussée. A PARIS, chez MM. Havas, Lafitte-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8 ; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX, 4 JUILLET 1871

BULLETIN QUOTIDIEN

Des télégrammes nombreux et des correspondances privées donnent un premier aperçu des élections dans la plupart des départements qui ont à pourvoir à des vacances. Sur quelques points, les résultats sont à peu près définitifs, mais laissent dans l'attente sur beaucoup d'autres. Les premiers dépouillements de vote cités concernent les chefs-lieux de départements et d'arrondissements où les opinions radicales ont plus de crédit que dans les communes rurales. Les suffrages des campagnes entrent en ligne de compte toujours en dernier lieu, de telle sorte que telle liste qui paraît devoir l'emporter, se trouve finalement écartée par une autre. Cependant, même en tenant compte de ses revirements, il semble que les élections complémentaires du 2 juillet donneront une nouvelle force à la politique de M. Thiers.

Ainsi, pour les départements sur lesquels nous avons des renseignements, la plupart donnent la préférence aux candidats qui, sous la qualification de républicains modérés, appuieront le maintien du statu quo contre les amis de tout brusque renversement de l'Etat actuel dans le sens radical ou monarchique. Nous constatons le fait en réservant notre appréciation. Pour ne parler que des élections acquises, et en laissant de côté celles du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme, qui appellent de notre part des observations particulières, il est évident que l'Aisne, qui nous a nommé M. Ganault ; la Charente-Inférieure, MM. Mestreau et Denfert ; l'Ille-et-Vilaine, MM. de Gisse, Jouin et Roger Marvaise ; l'Indre-et-Loire, M. Guinot ; la Loire, MM. Chevassieux, Cherpin et Genton ; le Puy-de-Dôme, M. Saligne ; viennent de donner du renfort à M. Thiers bien plus qu'aux radicaux de l'avant-veille. Dans la Charente, où M. André, conservateur libéral, l'a emporté ; dans le Cher, où le général Chabaud-Latour et M. Duvergier de Hauranne fils ont battu l'ancien député Girault ; dans la Seine-Inférieure, qui a donné la majorité à MM. Nélieu, Lebourgeois, le général Robert et Raoul-Duval, il est non moins certain qu'on a également pour but d'arriver à des nominations qui, tout en garantissant les idées de conservation, ne fussent point un encouragement pour les impatients de la droite ou de la gauche. Enfin, si M. Magne, dans la Dordogne, et M. de Soubeyran, dans la Vienne, remettent en lumière deux hommes de l'Empire, les opinions modérées de ces deux nouveaux représentants n'entraveront en aucune manière, on le sait, du reste, la marche du gouvernement pacificateur qui dirige, à l'heure qu'il est, nos affaires.

Deux figures politiques, à physionomies plus tranchées, celles de M. Rouher et du prince Murat, auraient pu modifier nos appréciations, si le département de la Charente-Inférieure leur avait donné accès à l'Assemblée nationale. Mais il n'en a rien été, puisque M. Rouher n'a obtenu que 19,828 voix (4 cantons non compris) et le prince Murat 18,295, contre M. Mestreau et le colonel Denfert qui en ont réuni, le premier, 33,728, le deuxième 32,788.

Restent les départements de Vaucluse, des Bouches-du-Rhône, du Rhône et de la Gironde qui donneront peut-être des résultats favorables aux radicaux. Déjà les chiffres transmis de Bordeaux font penser que la majorité restera à MM. Emile Fourcaud, Larrieu, Simiot et Saligne, mais il ne s'agit là que de quatre départements bien connus qui ne peuvent modifier le courant d'opinion qui semble animer la France entière.

La France parle de symptômes d'agitation qui se seraient manifestés dans certains quartiers de Paris. Le roi Victor-Emmanuel a fait son entrée à Rome avant-hier. L'Agence Havas prétend qu'il y a eu beaucoup d'enthousiasme. Les ambassadeurs d'Allemagne, de Suède, de Turquie, de Hollande, de Russie, d'Espagne et des Etats-Unis sont arrivés à Rome. Il n'en est pas de même de l'ambassadeur de France qui ne suit pas le gouvernement italien à Rome. C'est du moins ce qu'on annonce de Florence et de Rome. Le gouvernement français aurait pris cette résolution, après d'assez longues hésitations, respectant

ainsi les traditions de la vraie politique de notre pays.

On nous écrit de Paris, 3 juillet :

Le calme et l'ordre le plus complets ont régné hier toute la journée pendant le vote et aujourd'hui durant les opérations du dépouillement. La population parisienne a compris enfin l'importance des élections et la signification du scrutin du 2 juillet. Il est encore impossible de se former une idée des résultats officiels du vote. Le dépouillement définitif avec le scrutin de liste est forcément une opération très-longue et très-compliquée, surtout lorsque le nombre des députés à élire est considérable. M. J. B. Say, l'habile préfet de la Seine, a pris les mesures les plus convenables pour abréger le dépouillement en multipliant les sections de vote et en modifiant les listes de pointage, mais on n'a pu dépasser le possible. Le chiffre recité des électeurs inscrits était de 389,975 pour Paris, celui des électeurs de la banlieue s'élève à près de 70,000. Le total général des électeurs inscrits pour le département de la Seine est donc d'environ 455,000, dont le huitième, nombre minimum des voix nécessaires pour être élu, est de 57,000. Tous les candidats qui obtiendront ce chiffre de suffrage seront nommés au premier tour. Dans les quartiers du centre de Paris, la liste de l'Union parisienne a obtenu une forte majorité.

Nous lisons dans le journal la France, sous la date d'hier soir :

Nous regrettons d'apprendre que des symptômes d'agitation se sont manifestés dans les quartiers de Belleville, de Ménilmontant et de la Villette.

L'autorité militaire s'est vue, par suite, dans la nécessité de revenir aux mesures de rigoureuse vigilance dont elle avait commencé à se départir.

De nombreuses arrestations ont dû être opérées.

La France est le seul journal qui donne cette nouvelle.

Sous ce titre : Gambetta, M. Vrignault, qui s'est montré parfois hostile au jeune orateur, tout en rendant justice à son talent, fait à propos du dernier discours de M. Gambetta, à Bordeaux, une observation qui pourra paraître assez juste à certaines personnes :

« Il faut fonder la République ; là, est le salut : Gambetta a dit qu'elle existe, nous le croyons comme lui. Mais alors, pourquoi parle-t-il du parti républicain et que vient faire le parti républicain sous la République ? Faut-il croire à la petite affiche d'hier, à Gambetta whig venant apporter son concours légal et sage à Thiers ? Nous le voulons : disons mieux, nous le voudrions ; mais alors, encore une fois, pourquoi parle-t-il du parti républicain, sous cette République où, d'autre part, on ne signale plus que des nuances ?

« Nous ne faisons pas de querelles de mots ; c'est une très-grosse question que celle-ci. Nous comprenons tous les partis sous une République nouvelle-née ; tous, excepté le parti républicain. Les autres représentent des regrets, peut-être encore des espérances ; celui-ci ne représente qu'une menace. Parler de parti républicain sous la République, c'est nier l'essence même de la République, si l'on donne, et cela s'impose, au mot parti le sens qu'il a depuis un siècle dans notre malheureux pays, et qu'il n'appartient pas à une volonté d'effacer, le sens de revendication. »

On écrit de Versailles 3 juillet :

La commission du budget doit entendre aujourd'hui les délégués de l'industrie des soies de Lyon. On assure que la Commission a résolu de présenter sans retard son rapport sur les nouveaux impôts contre lesquels il ne s'est pas élevé d'opposition sérieuse. Les autres impôts, c'est-à-dire ceux qui concernent les matières premières, et, notamment les textiles, seraient réservés pour un rapport supplémentaire qui ne viendrait probablement pas avant un mois ou deux.

ELECTIONS DÉPARTEMENTALES

AISNE. (1 député). Chiffres connus font considérer l'élection de M. Ganault (républicain) 33,500, Vinchon (conservateur) 26,500.

ALPES (HAUTES). (1 député). Manquent trois cantons qui ne peuvent changer la majorité. Cezanne 12,644, Garnier 6,508.

ALPES-MARITIMES. (2 députés). Docteur Maure (républicain) 4,626, Lefebvre (id.) 4,587, Borrighione (séparatiste) 3,661, Milon 3,309.

BELFORT. (1 député). Keller (élu) 4,895, Denfert 1,192. Manque un canton qui ne modifie pas les résultats.

BOUCHES-DU-RHÔNE. (7 députés). Pas de résultats connus, mais, jusqu'ici, la majorité est acquise à la liste radicale.

CHARENTE. (1 député). Résultats pour 26 cantons sur 29. André (conservateur-libéral) 31,158. (Election probable.) Marrot

15,218, Larochejoubert 5,174, Dr Bouillaud 652.

CHARENTE-INFÉRIEURE. (2 députés). Chiffres du scrutin, moins 4 cantons qui ne paraissent pas devoir modifier le résultat. Mestreau (républicain) 33,728, le colonel Denfert (id.) 32,783, Le Mercier (conservateur) 26,317, Rouher 19,828, le prince Murat 18,205, Duret 16,771.

CHER. (2 députés). (Résultats connus.) Chabaud-Latour (conservateur libéral) 30,677 ; Duvergier de Hauranne (id.), 30,352 ; Girault (républicain), 26,348 ; Devoucoux, 26,117.

Le succès des deux premiers paraît assuré.

COTE-D'OR. (2 députés). — Succès probable pour MM. Levêque et Mazau, républicains. COTES-DU-NORD. (1 député). — Election paraît assurée.

DORDOGNE. (1 député). — Election Magne paraît assurée.

FINISTÈRE. — (4 députés). — MM. Morvan, Rousseau, Le Breton, Théodore de Pompery, républicains, paraissent devoir l'emporter. GARD. (2 députés). (Résultats connus.) Laget (républicain), 46,644 ; Cazot, républicain, 44,173 ; Blanchard, 39,736 ; De Brissac, 37,558.

L'élection des deux premiers candidats paraît assurée.

GIROUDE. (4 députés). — Bordeaux, 3 juillet. — Les candidats républicains ont obtenu : Emile Fourcaud, 62,696 ; Amédée Larrieu, 62,438 ; Simiot, 61,367 ; Sansas, 60,305.

Les candidats conservateurs ont obtenu : Général Pellé, 18,940 ; De Sèze, 15,957 ; Régis, 14,949 ; Morange, 13,558 ; Rouher, 17,852 ; Jérôme David, 16,903 ; D. Bouville, 16,693 ; Ernest Dréolle, 16,102 ; Hugelmann, 127.

Il reste encore à connaître le vote de quelques communes.

HERAULT. (2 députés) Liste républicaine sur laquelle sont les noms de M. Arrazat et M. Castelnaud, paraît un succès assuré.

ILLE-ET-VILAINE. (3 députés) Général de Cissey 49,19 ; Jouin 43,24 ; Marvoise 42,089 ; La Grandière 38,144 ; Du Zerceul 37,489 ; Jumelais 32,581. (Manquent 3 cantons.)

INDRE-ET-LOIRE. (1 député) Electeurs inscrits 93,731. Votants, 37,667 ; M. Guinot, maire d'Amboise, (républicain), élu 35,377.

ISÈRE. (1 député) L'élection du colonel Denfert paraît certaine.

LOIRE. (2 députés) (Résultats connus, moins 14 communes.) Chevassieux (républicain) 46,196 ; Cherpin id. 45,801 ; Genton (conservateur) 27,341 ; De Poncins id. 27,072.

LOIRE-ET-CHER. (1 député). (Résultats connus.) Dufay (républicain) 12,817 ; Andral 5,903 ; Martinet 2,543.

LOIRET. (1 député) Le succès de M. d'Harcourt paraît assuré.

LOT-ET-GARONNE. (1 député) M. Faye, candidat républicain, paraît devoir être élu.

MAYENNE. (1 député). Les résultats connus donnent une majorité considérable à M. Dubois Fleury, républicain, dont l'élection paraît certaine.

MORBHAN. (1 député). Résultats connus laissent la situation indécise entre MM. de Gouvello et M. Beauvais.

ORNE. L'élection de M. Lherminier, républicain, paraît assurée.

PYRÉNÉES-ORIENTALES. L'élection de M. Escarguel, maire de Perpignan, républicain, paraît certaine.

PAS-DE-CALAIS. Résultat, moins une partie de l'arrondissement de Saint Pol Faïdherbe 81,719, Melun 29,128.

PUY-DE-DÔME. (Résultats connus) (1 député) Le président de Saligne, républicain 35,119 (Son élection paraît certaine.) Aubergier 8,097.

SAONE-ET-LOIRE. (3 députés). Liste républicaine passe à une grande majorité.

SAVOIE (HAUTE). (1 député). Résultats connus ! Jolliet, républicain 16,000 D'Yvoire, catholique 8,500.

SEINE-INFÉRIEURE. (4 députés). Inscrits 200,000 ; Votants 120,000 ; M. Nélieu, maire de Rouen, candidat républicain 89,120 (élu) ; M. Lebourgeois 58,523 (élu) ; M. le général Robert 58,030 (élu) ; M. Raoul Duval 56,050 (élu).

Viennent ensuite les candidats républicains dont les noms suivent : F. Deschamps, 41,289 ; le général Lebaron, 40,851 ; Bazan, 38,835 ; Gambetta, 11,685 ; Lecesne, 11,497 ; Georges Pouchet, 9,629 et Duvivier, 9,518.

SOMME. (2 députés). (Résultats de 27 cantons sur 41). Inscrits : 110,574. Votants : 76,039 ; Faïdherbe, républicain 63,526 ; Goblet, id. 50,114 ; Porion, conservateur 12,500 ; Vaysson, id. 12,964.

TARN. (1 député). (Résultats connus) Général Jaurès (républicain) 30,020 (son élection paraît certaine.) Général de Sonis 13,052.

VAUCLUSE. (5 députés.) Succès probable pour la liste radicale.

VAR. (Élus) Dréo républicain ; Laurier id. ; Ferrouillat id. ; Gambetta id. ; Daumas id.

VIENNE. Soubeyran (élu) 36,000 ; Général Ladmiraull 15,000.

LETTRE DE PARIS

Paris, 3 juillet 1871.

Les élections de Paris ont, à l'heure où je vous écris, et autant que l'on peut juger de l'ensemble, assez bonne tournure. Il est à croire que la liste de

l'Union parisienne de la presse, passera en grande partie. D'un autre côté, il est probable aussi que Gambetta sera élu. Il y a même un arrondissement où il passe le premier, c'est le IX^e, celui de la mairie Drouot ; le fait s'explique, parce que cet arrondissement comprend les rues des Martyrs et Rochechouart, dont le haut tient par son voisinage ; de la nature Montmartre et de La Chapelle.

Un autre épisode assez curieux, c'est que M. Ibos, l'ex-commandant du 106^e bataillon de la garde nationale, celui qui délivra le gouvernement le 31 octobre, a fait voter ses amis pour Gambetta.

A Versailles, 4,000 abstentions ont eu lieu sur 10,000 électeurs : cela est étrange, mais on dit que la politique des Versaillais est essentiellement une politique de mauvaise humeur.

M. Doselli, ancien préfet de l'empire, qui a voulu se rallier au gouvernement actuel, a été effacé de presque toutes les listes. M. Hely d'Orissel s'est retiré.

Voici quelques renseignements qui me parviennent du fond de la patrie et éternellement française Alsace : Les gens du peuple, ouvriers, portefaix, domestiques, ne parlent même plus le patois tudesque du pays, mais apprennent tous le français. Par contre et pour les convertir, le roi Guillaume, prétendu empereur d'Allemagne, fait encore, à l'heure qu'il est, la guerre finie et l'Alsace étant allemande — momentanément — loger les soldats chez l'habitant. Une députation envoyée au roi de Prusse, n'a pu obtenir d'autre réponse que celle-ci : « L'Empereur aime les soldats et croit qu'ils sont mieux logés chez vous que dans des casernes. » Cependant, on laisse à Versailles, on laisse dans l'oubli et dans l'abandon, des Alsaciens, anciens fonctionnaires, des hommes qui sont personnellement de la plus grande honorabilité et qui ne demandent qu'à être replacés, sans avance-ment. J'en sais un, très-grand et riche usinier de Moishoim, qui est dans ce cas : c'est plus qu'une faute, c'est une injustice.

Les républicains sont furieux ici, et non sans raison, du banquet officiel donné, samedi, par le chef du pouvoir aux princes d'Orléans, aux princesses, aux dames d'honneur des princesses et aux secrétaires des princes. Les ministres y assistaient. Or, les républicains demandent pourquoi cette fête spéciale à deux personnages qui ne sont, disent-ils, que députés ? S'ils sont députés, pourquoi ces honneurs particuliers ? S'ils sont prétendants, on ne doit rien faire pour eux. « C'est insulter à la république ! c'est les reconnaître ! » etc. Les légitimistes, de leur côté, sont partagés : les uns font la grimace ; les autres se réjouissent à l'avance de la fête que, disent-ils, M. Thiers est forcé de donner au comte de Chambord.

Avant-hier, un ami des princes d'Orléans s'est rendu auprès du marquis de la Ferté, représentant du comte de Chambord, à Versailles, pour lui demander, au nom du comte de Paris, où et quand il pourrait faire sa visite au chef de la Maison de Bourbon. La réponse étant attendue demain, il n'est plus douteux que cette visite aura lieu, comme je vous l'avais déjà annoncé dans les premiers jours de la semaine prochaine. Il est probable que le comte de Paris sera accompagné par son frère, le duc de Chartres. Je n'ai pas besoin de vous signaler toute l'importance de cette démarche qui constatera le rétablissement de l'union et l'unité dans la Maison de France.

Vous savez que M. Thiers fait passer sous les yeux de ses secrétaires toutes les dépêches que l'Agence Havas expédie aux journaux de province. Il vient d'exprimer à son cabinet son mécontentement de la dépêche Havas, contenant ces mots sur la revue : « Les régiments en passant devant les tribunes, expriment leur satisfaction par des vivats « répétés. » Cette assertion est en contradiction formelle avec le récit de l'Officiel, lequel est seul exact : « La troupe a été absolument silencieuse. »

Quant à ce qu'a dit le Gaulois, à propos de cette journée, sur les toilettes tapageuses et les jeunes filles légères, il y a, de sa part, beaucoup d'exagération : il est vrai que les femmes du monde portaient des toilettes aussi tapageuses qu'il y a deux ans, mais les femmes galantes qui garnissaient les tribunes du premier rang n'étaient pas à plus de deux cents.

La commission de l'assemblée chargée de faire une enquête sur les faits et

gestes du Gouvernement du 4 septembre a commencé ses opérations. C'est l'ancien préfet de la Seine, M. Jules Ferry, qui a comperu le premier. Ce qui transpire de ses interrogatoires laisse entrevoir que le rapport de la commission sera très-accusateur pour les hommes de septembre. Après Ferry, ce sera M. Jules Favre que la commission interrogera. La position de ce dernier au sein du Gouvernement est très ébranlée. On ne doute presque plus de sa retraite et de son remplacement par M. le duc de Broglie. Le duc vient de partir pour Londres, où il va négocier le renouvellement du traité de commerce avec l'Angleterre. Son absence sera d'environ un mois. Dès son retour, on prévoit qu'il sera chargé du portefeuille des affaires étrangères.

Des nouvelles graves sont arrivées, ces jours-ci de Chislehurst sur la santé de Napoléon III. L'ex-empereur n'est pas tant souffrant qu'abattu. Il a de longues et fréquentes absences qui font étonner un prochain dérangement d'esprit. Voici à ce sujet un extrait d'une lettre particulière émanée de bonne source :

« L'ex-empereur a beaucoup vieilli : son cerveau semble s'endormir peu à peu et son état général se traduit par une torpeur qui le laisse absolument insensible à la marche des événements. »

« L'impératrice a seule le don de fixer son attention lorsqu'elle lui fait le tableau des actes qu'il pourrait encore accomplir. Elle est devenue l'homme de la maison. »

La question de savoir si le gouvernement reviendra ou ne reviendra pas à Paris est fortement agitée. L'attitude calme de la population Parisienne pendant la revue a dissipé la crainte de beaucoup de députés et M. Ravinel qui devait hier reproduire sa motion, tendant à installer définitivement les ministères à Versailles, a demandé lui-même l'ajournement de sa proposition jusqu'après les élections. Si celles-ci sont modérées comme on a tout lieu de l'espérer, M. Thiers fera à lui-même à l'Assemblée une courte proposition qui demandera de transporter sans retard le siège du gouvernement dans la capitale.

Tous les dossiers sont prêts pour l'ouverture des séances des Conseils de guerre. Cette ouverture est définitivement fixée à mardi prochain. Hier, le bruit a couru d'une amnistie qui s'étendrait à tous les prévenus autres que ceux qui ont été pris les armes à la main ou en flagrant délit d'incendie. Cette nouvelle est démentie ce matin : mais il paraît certain que la Commission gouvernementale instituée pour juger les recours en grâce, sera très large dans les commutations de peines qu'elle accordera.

La lutte continue toujours entre le gouvernement et le journal le Peuple français. Nous engageons le gouvernement à rendre à ce journal, qui s'est bien conduit devant les Prussiens et devant la Commune, l'exercice d'un droit qu'on a accordé à tous les autres. L'injustice profite toujours à ceux qui en sont victimes.

Les recueils périodiques, dont la publication avait été interrompue pendant les deux sièges, commencent à paraître. La livraison du Correspondant contient des articles de MM. de Champigny, Lamé-Fleury, Victor de Laprade, l'abbé Lamazou, de Cadoudal, Léopold de Gail lard ; M. Victor Fournel, qui n'est pas seulement un spirituel chroniqueur, publie dans cette même livraison du Correspondant, une pièce de vers sur le martyre du Père Captier et de ses compagnons.

Vous pouvez juger du mérite de cette poésie par ces deux dernières strophes : Priez pour la cité perfide et meurtrière, Vous tous qu'elle a tués ! Dans sa splendeur première (deur première)

Redressez ce pays par la honte avil ! Que sur nous votre sang rejaillisse en [rosée,]

Et par ce flot fécond que la terre arrosée Germe comme la fleur aux murs du Co- [lysé,]

La concorde et l'oubli ! O Père, et vous aussi, doux Pontife, vrai [sage,]

Dont nos cœurs garderont la calme et pure [image,]

Comme une vision, Vous frères, tant de fois respectés par la [bombe,]

Généraux, magistrats, prêtres, vaste béca- [tombe,]

La France en deuil vous pleure, et vient [sur votre tombe]

Baiser l'autel sacré de sa rédemption ! A. L.